



MEMORANDUM

To: All NSSAF schools

Date: January 22, 2021

Re: UPDATE TO NSSAF ACTIVITIES

Earlier today, Premier McNeil and Dr. Strang provided an update on COVID-19 and public health restrictions.

NSSAF is pleased to inform you that games and competitions can resume on Monday, January 25, 2021. The number of participants for sport will also increase to 50 without physical distancing on that date.

Competitions are restricted to regions, meaning that games between teams from different regions or provincial championships are not permitted. The NSSAF will share any changes in season of play dates for winter sports on the NSSAF website and with member schools involved in these sports.

Following the provincial Back to School plan, only those essential to facilitating competition (players, coaches and officials) may be present. Other non-essential adults, including spectators, continue to not be permitted into schools. Additionally, Province of Nova Scotia rules do not permit spectators for games or practices held indoors or outdoors.

Please continue to follow all other public health advice and guidelines including wearing a mask when and where required, washing your hands frequently, and maintaining physical distance outside of competition.

These restriction changes are in place through February 7, 2021. The NSSAF will continue to update member schools of any change of status in the future.

Objet : MISE À JOUR SUR LES ACTIVITÉS DE LA NSSAF

Plus tôt aujourd'hui, le premier ministre McNeil et le Dr Strang ont fourni une mise à jour sur la COVID-19 et les restrictions de santé publique.

La NSSAF est heureuse de vous informer que les parties et les compétitions peuvent reprendre le 25 janvier 2021. Le même jour, le nombre de participants permis pour les sports augmentera aussi à 50 sans éloignement physique.

Les compétitions sont limitées aux régions, ce qui signifie que les parties entre des équipes de différentes régions ou des championnats provinciaux ne sont pas permis. La NSSAF fera une annonce sur son site Web s'il y a des changements au niveau des dates pour les sports d'hiver, en plus de faire suivre une communication à cet effet aux écoles membres qui participent aux sports en question.

Conformément au Plan pour le retour à l'école, seules les personnes essentielles au déroulement de la compétition (athlètes, entraîneurs et autorité) peuvent être présentes. Les autres adultes non essentiels, y compris les spectateurs, n'ont toujours pas le droit d'entrer dans les écoles. De plus, la province de la Nouvelle-Écosse ne permet aucun spectateur pour les parties ou les entraînements qui ont lieu à l'intérieur ou à l'extérieur.

Veillez continuer de respecter toutes les lignes directrices et recommandations des services de santé publique, y compris porter en masque quand la situation l'exige, se laver les mains souvent et respecter l'éloignement physique en dehors de la compétition.

Ces changements aux restrictions sont en vigueur jusqu'au 7 février 2021. La NSSAF continuera d'informer les écoles membres s'il y a des changements à l'avenir.